Vallon Pont d'Arc - Ardèche



















Informations & Réservations Tél. 04 75 37 31 18 - info@raid-nature-vallon.fr www.raid-nature-vallon.fr

















RAID NATURE DU PONT D'ARC

Dimanche 21 Avril 2019

Le « Raid Nature du Pont d'Arc » est une épreuve sportive de pleine nature qui enchaîne : course à pied (prologue) sur routes, chemins et sentiers, un parcours en canoë biplace, une randonnée sportive en terrains variés, incluant divers passages, techniques, aquatiques (eau froide), passage à gué, un cross country VTT sur pistes et chemins incluant des portages.

La course en équipe est obligatoire. L'équipe est formée d'un capitaine et d'un équipier et peut recevoir une aide extérieure de la part d'un assistant.

Celui-ci peut aider * plusieurs équipes pour le matériel, l'habillement ou le ravitaillement. Son aide se limite à l'entrée des parcs à vélos et aux différents points de contrôle. L'équipe doit partir et arriver au complet. *Il doit être muni du Pass fournit dans le dossier course.

LE CIRCUIT

A l'inscription, les équipes ont le choix entre le « Raid Nature » et «Aventure». Les deux parcours sont difficiles, bien adapter son choix à sa condition physique. Attention le choix du parcours à l'inscription ne pourra pas être modifié.

L'EOUIPEMENT :

Le port du casque VTT homologué, des gants et du dossard est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et pour toutes les disciplines. Le port du gilet d'aide à la flottaison fermé est obligatoire pour la portion canoë. Pour le parcours Aventure : possibilité pour l'assistant d'apporter une combinaison néoprène à la station prévue pour les passages aquatiques.

MATERIEL

Chaque concurrent doit fournir son VTT. L'organisation peut vous fournir des adresses de loueurs. Le matériel de canoë sera fourni par l'organisation : un canoë monotype biplace, gilets, pagaies. L'usage de tout autre matériel canoë est interdit.

les conditions d'inscriptions

Etre âgé de 18 ans au moins. Fournir le certificat médical type joint au bulletin d'inscription (ou comportant strictement les mêmes termes) ou une copie de la licence de Triathlon de l'année, une attestation sur l'honneur où le concurrent certifie savoir nager 50 m et avoir pris connaissance du règlement. Conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984, nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées. Pour participer au Challenge POMPIERS, les deux équipiers doivent fournir une attestation de leur chef de centre.

Le tarif d'inscription est de 90 € par équipe et comprend l'assistance technique, les secours, le ravitaillement de

MARCHE A SUIVRE

Renvoyez un seul dossier d'inscription par équipe, comprenant tous les justificatifs. Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint. Retirez vos dossards de course, badges électroniques, plaques à vélo et vos dossards le samedi 20 avril de 14h à 19h à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc. Le bureau de confirmation fermera à 19h. Pas de permanence le dimanche matin. L'épreuve est régie par un règlement dont sont donnés ci-dessous des extraits. Il est consultable en entier sur le site Internet www.raid-nature-vallon.fr.

Toute infraction entraînera la disqualification du concurrent ou de l'équipe responsable.

Dimanche 21 avril - Départs de Salavas :

Allez déposer les vélos équipés au parc à Vélo (7 km de Vallon, donc prévoir le temps nécessaire à l'AR).

Présentez vous pour les instructions de course une demiheure avant le départ du parcours choisi.

Les deux départs seront donnés du centre du village de Salavas à 8h30 et 10h.

Les concurrents doivent impérativement garer leurs véhicules sur le grand parking Allende-Neruda à Vallon Pont d'Arc et se rendre en foulées d'échauffement jusqu'au centre du village de Salavas (2km par les voies de circulation routière – prudence). Un plan sera dans le dossier de course et est téléchargeable dur le Site Internet du Raid.

Extraits du règlement :

Réglement complet sur le site internet

Départ et arrivée

Deux départs distincts seront donnés : un pour le parcours Aventure et un pour le parcours Raid. Un pointage aura lieu au départ. Les concurrents qui se présenteraient sur la ligne après le départ et dans un délai de 15 minutes seront autorisés à courir mais ne pourront prétendre à aucune déduction de temps. L'arrivée ne sera acquise qu'au passage de la ligne d'arrivée par l'équipe complète.

Modification ou arrêt de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de l'épreuve en cas de force majeure, d'éléments liés à la sécurité ou à la météorologie.

Ravitaillement

21.1 - Les équipes doivent être en complète autonomie. Des points de ravitaillement sont cependant prévus sur les circuits, mais restent seulement des compléments.

13.4 - Les concurrents sont responsables pendant toute l'épreuve du matériel qu'ils utilisent, qu'il leur appartienne

ou qui leur a été prêté ou loué.

13.5 - L'association Raid Nature du Pont d'Arc décline toute responsabilité en cas de vol (de perte) ou de tout autre détérioration du matériel des participants tant lors des déplacements que des dépôts y compris les parcs à vélos.

13.5.1 - Les participants renoncent par avance à tout recours envers l'association.

24.6 IMPORTANT: Aucune modification de classement ne sera acceptée s'il y a un poste manquant sur la puce de chronométrage.

Un « Raid Nature » dans un cadre naturel et fragile. Pour vous faire découvrir pleinement le milieu naturel

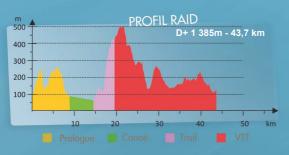
et les paysages d'Ardèche méridionale, nous avons tracé pour vous des parcours inédits. Avec les agents de L'Office National des Forêts, FRAPNA, DDAF, SGGA, les organisateurs vous ouvrent les portes d'un cadre unique mais fragile. Les autorisations de passage sont accordées exclusivement au Raid et sur le seul jour de la manifestation.

Désistement

6.11 - En cas de désistement de la part d'une équipe, l'organisation s'engage à rembourser les droits d'inscription sur présentation, par courrier recommandé, d'un justificatif, suivant les modalités ci-dessous :

30 jours avant la manifestation > remboursement intégral. Entre 29 et 20 jours avant la manifestation > 80% remboursé. Entre 19 et 11 jours avant la manifestation > 50% remboursé. 10 jours avant la manifestation > pas de remboursement.





KID RAID 07

Samedi 20 Avril 2019

➤ L'ÉOUIPE :

Il se déroule sur les communes de Labastide de Virac et Orgnac l'Aven (Liste des hôtels-hébergements et restauration sur le site Internet du Raid). L'EQUIPE : L'épreuve est ouverte à 120 équipes composées d'un enfant de 10 ans à 16 ans (jours anniversaire) et d'un adulte.

➤ DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Les confirmations auront lieu le samedi matin de 8h 30 à 11h (fermeture du guichet) sur le site de l'Aven d'Orgnac. Une fois votre dossier de course, dossards et plaques à vélo récupérés, vous irez déposer les vélos équipés et gonflés au parc à vélo n° l situé à 4 km, sur le chemin de l'Aven de la Forestière.

Le départ sera donné à 11h30 du parking du Site de l'Aven d'Orgnac. Vous devez vous présenter au départ à IIh 15 pour les instructions de course.

Attention de bien respecter les horaires.

Nous vous rappelons que le Kid Raid 07 n'est pas une épreuve chronométrée. Pour fluidifier le déroulement et l'enchainement des activités, 3 groupes de 40 équipes seront formées en amont du jour du Kid Raid 07. Les

groupes partiront en décalés sur le parcours. Il n'y aura pas de modification le matin même, donc prévenir avant le 6 avril, par écrit, si vous souhaitez un

regroupement.

Les activités 2019 (*) qui s'enchainent (en décalé selon votre groupe) = Course à pied, Verticale de 25m (13-16 ans) Exploration (10-13 ans), parcours en VTT, Tir au propulseur Préhistorique, découverte des ocres, Tyrolienne du Site du Château des Roure (350m), Animation démo de Tir au Trébuchet, Tir à l'Arc, connaissance de l'Environnement, C.O. linéaire sur le parcours à pieds et C.O. dans le village de Labastide de Virac.

(*) Certaines activités sont tributaires de la météo

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

· Inscriptions en ligne sur le site Internet du Raid, une inscription par équipe. Il est très important de mentionner un mail valide afin de recevoir quelques jours avant l'épreuve les informations complémentaires de dernière minute.

Le coût de l'inscription est de 30 € par équipe.

 Chaque concurrent doit venir avec son VTT et son équipement. Le port du casque VTT homologué et des gants est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve et

pour toutes les disciplines. km • Le matériel de C.O., Tir au propulseur, Tir à l'arc, bau-

drier sont fournis par l'organisation. Vous pourrez pique niquer sur place. Attention il n'y a pas de commerces sur place. Il y a des restaurants et épiceries dans les villages. Voir la Liste des hôtels-hébergements et restauration sur le site Internet du Raid).

Le temps estimé de l'épreuve est de 4h30 à 5h30.
La remise des prix se déroulera à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc à 18h30.

> PIÈCES A FOURNIR :

Nous attirons votre attention sur l'intérêt de posséder une assurance individuelle accident couvrant les activités pratiquées.

PARCOURS KID RAID 07



MARCHE A SUIVRE POUR S'INSCRIRE :

Vous inscrire en ligne. A réception de votre bulletin d'inscription sur votre messagerie, vérifier les informations. Renvoyer le bulletin d'inscription dûment signé (attention à l'autorisation du parent), accompagné des certificats médicaux, de la copie de la pièce d'identité de l'enfant (pour l'âge) et du règlement à :

RAID NATURE du PONT D'ARC - Kid Raid 07 Ancienne Cave Coopérative / Rte de Ruoms 07150 Vallon Pont d'Arc

Le nombre d'équipes participantes étant limité, les inscriptions seront acceptées chronologiquement au fur et à mesure de la réception des dossiers complets (cachet de la poste faisant foi) et ce, jusqu'à ce que le nombre de places prévues soit atteint.

VOTRE WEEK-END

PROGRAMME ET DEROULEMENT **DES EPREUVES**

SAMEDI 20 AVRIL 2019

8h30 à IIh: Confirmation des inscriptions du 14e Kid Raid 07 sur le Site de l'Aven d'Orgnac. Récupération des dossards et de plaques à vélos.

8h30 à 11h : Dépose des vélos au parc à vélo (4 km du bureau de confirmation, chemin menant à l'Aven de la Forestière))

Ilh30 : Départ du Kid Raid 07 du Parking de l'Aven d'Orgnac. (Brief à Ilh15)

17h à 17h30 : Fin du Kid Raid 07 au stand Finish au parc à vélos dit n°3 au Parking de l'Aven d'Orgnac

18h30 : Remise des diplômes et cadeaux aux kids raideurs à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

--> 21º Raid Nature du Pont d'Arc

14h à 19h: Confirmation des inscriptions du 21e Raid Nature du Pont d'Arc à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

DIMANCHE 21 AVRIL 2019

8h: Briefing raideurs «Aventure » et pointage de validation de présence au jardin public de Salavas.

8h30 : Départ des concurrents du parcours « Aventure » de Salavas.

9h30 : Briefing raideurs « Raid Nature» et pointage de validation de présence au jardin public de Salavas.

10h : Départ des concurrents du parcours « Raid Nature» de Salavas.

Course pour les 1 000 concurrents. Allez à leur rencontre sur les points sécurisés. identifiés sur le Guide du spectateur.

14h à 18h: Arrivée des participants des deux parcours sur le Bd Peschaire Alizon au cœur de Vallon Pont d'Arc. 18h30 : Remise des prix à la salle polyvalente de Vallon Pont d'Arc.

20h : Vin d'honneur offert par la municipalité de Vallon Pont d'Arc.

LUNDI 22 AVRIL 2019

I^{ERE} CHASSE AUX OEUFS

IIh à I3h: lere chasse aux œufs organisée par l'association Môme Z'émerveille au Jardin Public de Vallon Pont d'Arc Pour les enfants de 3 à 8 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte). Trouvez des faux œufs à échanger contre des œufs en chocolat.

L'implication dans le développement durable et la protection de l'environnement.

L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur ces aspects là :

- · Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication principalement dématérialisée et si sur papier, sur papier recyclé et imprim-vert
- Inscriptions en ligne pour limiter l'usage de papier
- Ravitaillement circuits courts à l'arrivée pour 1200 pers.
- · Pas d'utilisation de peinture
- Dématérialisation de la plaquette
- Dossards tissus réutilisables

KID RAID 07 INFORMATIONS DISTANCES PAR LA ROUTE

Pensez à adapter vos temps de trajets

• Vallon Pont d'Arc à Labastide de Virac = 10 km • Vallon Pont d'Arc à Orgnac l'Aven = 17 km

Orgnac l'Aven à L'Aven de la Forestière – Parc à vélos n° l pour la dépose des vélos avant le départ = 4 km

POUR TROUVER UN LOGEMENT PROCHE DU KID RAID 07 = Un site dédié Https://pontdarc-ardeche. fr:fr:votre-kid-raid

-> Guide du spectateur

Il est conçu pour les accompagnants pour aller encourager les concurrents sur les parcours, dans des zones accessibles et bien identifiées. Il comporte des informations importantes sur l'organisation, et la découverte de notre «beau pays».

Demander le, il est gratuit en téléchargement sur le site internet du Raid et disponible à l'Office de Tourisme et à la salle polyvalente dès le mois d'avril.

Remerciements aux municipalités de Vallon Pont d'Arc, Salavas, Lagorce, Saint Remèze, Labastide de Virac, Orgnac l'Aven, aux institutions Conseil Départemental, Interco des Gorges de l'Ardèche, La Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche , aux annonceurs, sponsors, commerçants, aux clubs Vallon Plein Air, Vélo club Vallonnais, Triathlon de Saint Martin d'Ardèche, Trail des 36000, Spéléo club, à tous les propriétaires terriens autorisant le passage du Kid Raid 07 et du Raid Nature du Pont d'Arc, les loueurs de canoës et tous ceux que nous aurions oubliés.

Nous remercions également les Sites Touristiques qui accueillent et participent à l'organisation du 14e Kid Raid 07 : Le Château des Roure, l'Aven d'Orgnac - Citée de la Préhistoire, Chauvet 2 et l'Aven de la Forestière. Sans oublier les B.E. Christophe, Gérard et Bernard.





















